
ENSEIGNANTS

Vincent Gilot, professeur, chef d'atelier
Olivier Vandersleyen, Thierry Gillet, professeurs
Benoît Hupé, Kommer Kleijn, Alain Sace, assistants
Christian Arnau, Philippe Capart, Vincent Kesteloot, Victor Kissine, Paul Leeman, Philippe Le Mouillour, Philippe Moins, Kim Keukeleire, Raskal (Pascal Nottet), conférenciers

OBJECTIFS

S'affirmer comme réalisateur en défendant un point de vue, un choix esthétique, technique au service d'une idée.
- affirmer son identité dans une recherche de cohérence entre la forme et le contenu de son projet.
- choisir les techniques les mieux appropriées à son projet
- conduire le projet dans la durée par rapport aux contraintes extérieures.

CONTENU

Pour le cycle de Master, l'étudiant initie une démarche artistique étalée sur les deux années. Cette démarche s'articule sur une recherche, de l'expérimentation ou de l'approfondissement d'un ou plusieurs aspects du film d'animation : formel, narratif, esthétique, technique. Cette démarche sera concrétisée par la réalisation d'un ou plusieurs films pendant le Master.

Le court métrage est sonorisé et mixé au cours de l'année scolaire.

MÉTHODE

Par la formulation de sa démarche artistique entreprise, l'étudiant structure sa pensée, met en relation avec les autres, son univers personnel.

Par la démarche artistique menant à la réalisation d'un court métrage, l'étudiant aborde une série de problèmes qu'il résout, par son expérimentation, par ses réflexions, par les informations données par les enseignants.

Travail en équipe.

PRÉ-REQUIS

Avoir satisfait aux épreuves de 3^e année.

ÉVALUATION**Critères :**

- l'esprit d'imagination, l'originalité de la réponse, l'esprit de recherche, l'expérimentation
- les qualités de l'animation
- respect du cahier des charges, la prise en compte de tous les aspects du film
- la mise en scène, le cadrage
- la qualité des raccords de plan, sagacité du rythme cinématographique, propreté du montage sonore, sa pertinence, sa singularité

Modalités :

Une première évaluation est donnée à Noël (dossier de présentation), une seconde à Pâques (état d'avancement de la production et une troisième en fin d'année (finalisation).

Une cotation d'appréciation générale est attribuée à l'étudiant pour son organisation, son respect des délais, ses degrés d'évolution globale au cours de l'année.

Les travaux sont toujours évalués et cotés par minimum deux enseignants attachés à l'option.

CREDITS ET COEFFICIENT DE PONDERATION

Le coefficient de pondération du cours est de 16/30 à 23/30, en fonction du ou des cours artistique(s) de soutien à l'option suivi(s) par ailleurs. Le nombre de crédits affectés au cours est de 31 à 46.